



Association régie par La Loi de 1901



Bulletin d'adhésion 2023

A RENVOYER A :

Bruno Adriaenssens

3050 route de Bourbourg, 62162 Vieille Eglise

brnadm@orange.fr

Informations personnelles (En lettre capitale)

Nom Prénom

Date de naissance N° Adhérent

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Dom Portable

Mail Mr Mail Mme

Informations vehicules

	Voiture 1	Voiture 2	Voiture 3
Marque
Modèle
Année
Immatriculation
Assurances

Cotisation/ Abonnement

Je souhaite adhérer à l'association

Cotisation annuelle

Abonnement 1 an Mille-Miles Total

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2023

Cotisation annuelle est payable par chèque à l'ordre de l'ASAN ou par virement bancaire.

Iban: FR76 1670 6002 3011 0179 1000 015

Code BIC/Swift: AGRIFRPP867 intitulé du virement "Adhésion 2023"

Fait à, le/...../.....

Signature de l'adhérent (obligatoire).

Marcel BRAULLE

Président

alpine_asan@yahoo.fr

13 rue Maryse Bastié

62137, COULOGNE

@ClubAlpineAsan





Marcel BRAULLE

Président

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

&

DECHARGE DE RESPONSABILITE LORS DE MANIFESTATIONS OU RASSEMBLEMENTS

Les Adhérents qui participent aux manifestations ou rassemblements s'engagent à respecter les règles suivantes :

- Respecter le code de la route et la réglementation en vigueur.
- Atteste sur l'honneur être titulaire d'un permis de conduire en état de validité et correspondant à la catégorie du véhicule utilisé, j'atteste également être détenteur (trice) d'un nombre suffisant de point m'autorisant la conduite. J'atteste également que le véhicule utilisé lors des manifestations organisé par l'association est bien assuré.
- La conduite avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal ne saurait engager la responsabilité des organisateurs.
- Certifier que l'assurance du véhicule qu'il utilise est valide et couvre les risques de dommages et de responsabilité civile. Prendre l'entière responsabilité de toute utilisation de la voiture désignée, lors de la sortie, qu'elle soit conduite par moi-même ou une tierce personne.
- Certifier l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la conformité du véhicule utilisé selon la réglementation européenne des normes de circulation.
- Reconnaître que toute sortie a pour but de rassembler des propriétaires d'Alpine, Gordini, Renault Sport ou de collection en dehors de toute compétition. Ces journées ne rentrent pas dans la catégorie « d'épreuve, de course ou compétition sportive nécessitant l'autorisation des Pouvoirs Publics »
- Reconnaître que les organisateurs ne seront pas responsables d'éventuelles infractions à la circulation commises par les participants, qui devront en assumer toutes les conséquences.
- Décharger les organisateurs (c'est-à-dire organisateurs à titre individuel ainsi que le club «ASAN » et son bureau) en cas d'accident de santé ou de circulation, pouvant survenir aux tierces et/ou à moi-même, à mon véhicule et autres véhicules présents ainsi qu'à toutes installations privées et publiques, et renoncer à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers les organisateurs et m'engager à réparer les dégâts occasionnés.
- Accepter que les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification dictée par des raisons de force majeure ou de sécurité, sans qu'aucune réclamation ne puisse être opposée par les participants.
- Accepter que tout comportement inamical et/ou dangereux puisse entraîner l'exclusion de leur auteur de la manifestation.
- Dans le cas où l'organisateur fournit une plaque rallye, la disposer sans masquer la plaque d'immatriculation.
- Autoriser l'organisateur à publier toute interview, reportage filmé ou reportage photographique.
- DANS TOUS LES CAS DE FIGURE, APPORTER JOIE ET BONNE HUMEUR.

Fait à, le/...../.....
Signature de l'adhérent (obligatoire).

ASSOCIATION SPORTIVE DES ALPINE DU NORD

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 – N° W595002270 – 13 rue Maryse Basyié –
62137 COULOGNE - Site : www.clubalpine.net Président : Mr Marcel BRAULLE – Tél 06 78 68 03 10 –
Mail : alpine_asan@yahoo.fr

